



Commune de Puy Saint André

CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU

Entre le Service des Eaux de la Commune de Puy Saint André

et

M., Mme,.....

demeurant à (1).....

agissant en qualité de (2).....

<i>Tel portable responsable</i>
<i>Adresse mail responsable</i>
<i>Tél portable contact</i>
<i>Adresse mail contact</i>

dénommé ci-après l'abonné.

Il est convenu :

- 1- Qu'un abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de "immeuble sis à
.....
- 2- Que cet abonnement est destiné aux besoins domestiques.

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs au jour de la signature du présent contrat.

S'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Toutes les factures devront être envoyées à l'adresse suivante (3).....
.....

Fait à Puy Saint André, le

L'Abonné,

Le Service des Eaux,
Le Maire,

A remplir par le service de l'eau :

Type(s) d'abonnement(s) d'un abonné assurant une mission de restauration.....

Diamètre du branchement

Date de mise en service du branchement

Date de départ de l'abonnement Numéro d'abonnement

Protection des données :

Les informations recueillies dans ce contrat sont enregistrées par le service communal de Puy-Saint-André dans un fichier informatisé. Les données sont conservées pendant la durée légale pour la gestion de votre contrat d'abonnement au service de l'eau potable (durée du contrat et 10 ans à compter de la fin du contrat, conformément à la circulaire DGP/SIAF/2014/006, p.142). Ces informations sont exclusivement destinées au service communal habilité. Ce traitement de données relève de l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investie la commune de Puy-Saint-André en application du règlement général sur la protection des données (article 6(1)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, de limitation de vos données en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : mairie@puy-saint-andre.fr ou par voie postale : Mairie de Puy-Saint-André - Le Village - 05100 PUY-SAINT-ANDRÉ

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte> ou par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

(1) Adresse complète du domicile habituel

(2) Indiquer en qualité de propriétaire, locataire

(3) Indiquer le nom et l'adresse de la personne qui paie les factures.